

Yainville

INFORMATIONS

Février 2023



Les numéros utiles

POLICE MUNICIPALE 02 35 05 12 82
ou 06 65 49 52 41

GENDARMERIE – COMMUNAUTÉ DE BRIGADES
02 35 37 50 12

1177 rue de Verdun 76480 Duclair
<https://www.facebook.com/gendarmerie.de.seine.maritime/> – site internet du groupement :
<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/>

POMPIERS 18 ou 112

SAMU 15

MÉDECIN - YAINVILLE
Anne-Marie DEL SOLE 02 35 37 45 40

INFIRMIÈRES - YAINVILLE 02 35 37 24 26

PERMANENCE DE SOINS 116 117
Numéro unique de permanence de soins aux heures de fermeture des cabinets médicaux : tous les soirs de 20h jusqu'au lendemain. **En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, composez le 15.**

PHARMACIE DE YAINVILLE
Isabelle JAFFREZIC 02 35 37 40 40

DENTISTE - YAINVILLE
Élise MILLET 02 79 16 00 08

SOPHROLOGUE - YAINVILLE
Frédéric LÉBOISSELIER 06 85 33 18 36

HYPNOSE - YAINVILLE
Nathalie LADIRÉ 06 24 35 80 46

TAXI - Chantal ROUSÉE 06 08 65 91 03
taxi.yainville@orange.fr

SSIAD (SERVICE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)
Maison communale, 466 rue Pasteur
02 35 37 47 22

FÉDÉRATION ADMR 02 32 93 90 90
Montville (aides ménagères) Secteur Duclair : M04

ASSISTANTE SOCIALE - CENTRE MÉDICO SOCIAL - LE TRAIT 02 35 37 20 44
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h00

• Permanence CPAM : **Yvetôt**, place de la gare : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h15 à 16h30, le vendredi uniquement sur rendez-vous. **Rouen**, 50 avenue Bretagne : du lundi au vendredi de 8h15 à 16h45.

PAROISSE SAINT PHILIBERT DE DUCLAIR
BOUCLES DE SEINE 02 35 37 74 59

Secrétariat : 219 rue de Verdun 76480 Duclair
paroisseduclair@orange.fr
Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30.
Abbé Melchior-Édouard MOMBILI THUMAINI

YAINVILLE INFORMATIONS

Bulletin d'informations municipales – Février 2023
Directeur de publication : Anne-Marie DEL SOLE
Responsable de la commission Communication :

Anne-Marie DELMAS
Mairie de YAINVILLE

Rue du Général Leclerc 76480 YAINVILLE
Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82
www.mairie-yainville.fr

Crédit photos : Ville de Yainville

Mise en pages : S. LEMONNIER – Impression sur papier recyclé : Histoire d'enseignes

Les services

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82

Site internet : <http://www.mairie-yainville.fr/> – Courriel : mairie.de.yainville@orange.fr

Secrétaire générale : Hélène LEBÈGUE – Rédacteur : Angélique LEROY – Accueil : Laurence QUEVAL

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE GUY DE MAUPASSANT

Rue de la République – Tél. : 02 35 37 34 46

Responsable : Anne-Marie DELMAS

Site : <https://bibliotheque.letrait.fr/>

Courriel : bibliotheque@letrait.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 14h30 - 16h30 / Mercredi 15h00 - 18h00

Samedi 10h30 - 12h30

Fermée le lundi pendant les vacances scolaires.

MA MÉTROPOLE

Le 108 – 108, allée François Mitterrand

CS 50589 – 76006 ROUEN cedex

Gestion du service de l'eau

Gestion du service de collecte des déchets

Gestion du service de la voirie

Allo Communauté – Tél. : 0 800 021 021

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

• **en mairie de Duclair** : Madame OUVRY vous reçoit en mairie pour vous aider et vous guider dans vos démarches administratives (dossiers retraite, point sur votre carrière, dossiers CAF, Pôle Emploi, Assurance Maladie...) chaque premier mardi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous.

• **France Services au Centre social La Zertelle rue Victor Hugo près de la mairie du Trait** : Les agents de France Services vous accompagnent les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ainsi que le mardi de 13h30 à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 02 35 37 56 28.

PERMANENCES DU DÉPUTÉ

Les horaires d'ouverture au public de la permanence parlementaire sont du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Vous souhaitez poser une question au député Gérard LESEUL ? Lui faire part d'un problème, d'une idée, d'une proposition ou d'une demande ? Pour le contacter :

• Par téléphone au 02.35.34.57.68 / 06.73.20.85.42 • Par courriel sur contact@gerard-leseul.fr

• Par courrier postal au 6 avenue Victor Hugo – 76360 BARENTIN

Les associations

Coordinatrice Vie associative : Laëtitia BOITTOUT, 02 35 05 92 25

COMITÉ DES FÊTES

Pascal RENAULT 02 35 77 90 31

JUDO EN SEINE

Françoise ESCLAPEZ 02 35 32 05 38

BASKET (Union sportive Le Trait - Yainville)

Président : Jean PONSAR 06 71 29 65 88

YAINVILLE - LE TRAIT TENNIS CLUB

www.club.fft.fr/yainvilletc

Catherine CRAMPON 02 35 37 43 40

FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE

www.boucladeseine.footeo.com

Christophe AGNÈS 06 99 78 79 21

LE TRAIT - YAINVILLE PONGISTE

Jérémy PETITPAS 06 66 61 53 11

Cédric DEVAUX 06 51 32 16 21

MAISON DES JEUNES ET D'ANIMATION

CULTURELLE 02 35 37 20 41

Président : Yves GUILLOUET

Directeur : Jean-Philippe BROCHARD

PÉTANQUE YAINVILLAISE

Patrice POURHOMME 02 35 37 25 17

CLUB DES LOISIRS DES RETRAITÉS

Anne-Marie AVENEL 06 84 70 33 86

ANCIENS COMBATTANTS

Charles DUHAZÉ 02 35 37 32 28

AUX SOUVENIRS DE NOS ANCÊTRES

Roselyne LANOS 06 31 46 89 39

CLUB PHILATÉLIQUE

Christophe LADIRÉ 02 35 37 29 30

JARDINS OUVRIERS

Michel DEVAUX 06 21 69 68 55

ASS. PARENTS D'ÉLÈVES « LES CHATS BOTTÉS »

Delphine TAFFOREAU 06 81 74 48 85

FÉDÉRATION ADMR MONTVILLE

(secteur de Duclair : M04) 02 32 93 90 90

ADMR SSIAD « LES BOUCLES DE SEINE »

Présidente : Odile LEPRINCE

Infirmière coordinatrice : 02 35 37 47 22

DÉFIBRILLATEURS à disposition de tous en cas d'urgence

• Façade droite de la mairie de Yainville

• 316, rue de la République, sous le porche de l'ancienne mairie, à proximité du Foyer municipal Jean-Louis Claudet.



Chers Yainvillais,

Au passage de l'année 2022 à l'année 2023, je vous souhaite une bonne et heureuse année de joie partagée, de bonheur et de santé. La pandémie canalisée a permis une reprise des activités et des manifestations communales, intercommunales et métropolitaines.

Il reste un élan à retrouver de façon profonde, peut-être un peu d'insouciance, mais ceci est plus difficile à maintenir.

Il est souhaitable que chacun d'entre nous, nous apporte « sa foi ».

L'année 2022 a ouvert les portes à deux événements que notre naïveté n'a pas vu ou n'a pas voulu voir.

D'une part les modifications climatiques.

Nous suivons la Métropole dans ses recommandations malgré les difficultés engendrées.

Et d'autre part l'invasion brutale de la Russie en Ukraine avec tous les risques que cela représente pour les pays occidentaux.

Mais surtout cette volonté de détruire un peuple. La guerre c'est vouloir le condamner à mort.

De ces deux pestes, ayons la volonté de nous en sortir.

La capacité de résilience de l'homme est grande ; cherchons en nous les ressources pour avancer vers un monde plus juste, plus libre, plus solidaire.

Je le crois pour moi, pour mes enfants et pour vous tous.

Malgré tout cela ou à cause de tout cela

Courage et année 2023 aussi belle que possible !

*Anne-Marie DEL SOLE,
Maire*

AU REVOIR CATHERINE ! BELLE ET HEUREUSE RETRAITE !

Le 21 octobre en mairie, Catherine LEFEBVRE était à l'honneur à l'occasion de son départ à la retraite, après 41 années de services accomplies en qualité d'Agent spécialisé des écoles maternelles à Yainville.

En présence de Madame DEL SOLE et des membres du Conseil municipal, entourée de ses enfants et petits-enfants, de ses collègues et d'enseignants qui l'ont côtoyée pendant toutes ces années, Catherine a partagé avec émotion ce moment de convivialité.



Travaux 2022

ÉCLAIRAGE LED

Les éclairages traditionnels ont été remplacés par des éclairages LED dans la majorité des bâtiments communaux : salle de tennis Jean Auger, mairie, école primaire Charles Perrault (locaux élémentaire et maternelle), restaurant scolaire. Dans le réfectoire, 8 convecteurs nouvelle génération ont été installés, moins gourmands en énergie que les anciens.

ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

Les travaux de restauration générale de cet édifice ont démarré en milieu 2022 avec la première phase : restauration extérieure de la nef.

Les travaux réalisés sont vraiment à la hauteur de la qualité attendue.

Nous remercions pour leur suivi du chantier, le cabinet DUPLAT, maître d'œuvre de l'opération, ainsi que Charlotte BISOGNANI d'URBICONSEIL, assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Nous tenons également à féliciter les entreprises titulaires des marchés de travaux pour leur professionnalisme et le strict respect du planning.

LOGEMENTS RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Le programme de rénovation des 4 « maisons de ville » situées face à l'ancienne mairie s'est achevé cette année par les travaux réalisés sur le 4^e logement.



Pour chacun des logements :

- isolation intérieure des murs afin de réduire les coûts en énergie
- refonte totale de la salle de bain avec mise en place de douche à l'italienne offrant un réel confort de vie aux locataires
- réfection des plafonds, d'une partie des sols, travaux de peinture
- réfection (voire remplacement quand nécessaire) de l'escalier d'accès à l'étage
- reprise totale avec mise aux normes des circuits et tableau électrique.

CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAU

Une cuve de récupération des eaux pluviales d'une capacité de 15 m³ a été enterrée au stade à proximité du bâtiment technique de stockage de matériel. Sa capacité permettra de servir à l'arrosage des fleurs et plantations durant l'été.

FAÇADE DE LA MAIRIE

Le remplacement de la façade aluminium avec porte d'entrée de la mairie a été effectué dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

VÉHICULES DES SERVICES TECHNIQUES

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule de type « camion benne » en remplacement de l'ancien acheté en 1999.

Changement de véhicule électrique Goupil dans le cadre du renouvellement du contrat de location.

VOIRIE DU LOTISSEMENT DES PORTES MAINBERTE

La Métropole Rouen Normandie dans l'exercice de sa compétence « Voirie », a procédé à la réfection totale de la chaussée de ce lotissement, ainsi qu'à la remise en forme des trottoirs et au remplacement des candélabres avec éclairage LED.



Cérémonie de citoyenneté



- La cérémonie de citoyenneté s'est déroulée le 6 avril en mairie, en présence du Conseil municipal, avec remise des cartes d'électeur, ainsi que d'un « livret du citoyen ».



Séjour de neige

VOYAGE... VOYAGE...

La municipalité, en s'associant à la Maison des Jeunes pour l'organisation, permet à tous les enfants des classes de CM1/CM2 qui le souhaitent de pouvoir profiter d'un séjour à la montagne à moindres frais.

En effet, ce séjour, dont le coût de revient pour la mairie est d'environ 900€ par enfant, est proposé aux familles pour la somme de 130€.

En 2022, il a eu lieu du samedi 5 au dimanche 13 février à Saint-Jean d'Arves en Savoie.

27 enfants de CM1/CM2, 5 enfants de 6^e (ces derniers n'avaient pu en bénéficier en CM2 en raison du COVID) et 7 jeunes de la MJAC ont séjourné au chalet « Le Clos d'Ornon ».

L'hébergement a été assuré dans un chalet agréé Jeunesse et Sports, au cœur du hameau « Les Chambons », en pension complète.

Une directrice et 4 animateurs de la MJAC diplômés ont assuré l'encadrement pendant toute la durée de ces vacances.

Au programme, un éventail d'activités liées à la neige et à ses traditions telles que la découverte des joies de la glisse sur le domaine du Corbier/Saint-Jean d'Arves en ski alpin et en luge.

Différents niveaux de ski ont été mis en place afin de faire évoluer chaque enfant à son rythme.

Les débutants ont pu suivre des cours de ski avec un moniteur ESF tout au long de la semaine avec passage des traditionnelles étoiles à la fin du séjour.

Une demi-journée raquette a été mise en place. L'odorat et le goût étaient aussi au rendez-vous avec, pour le groupe, la visite de la fromagerie de Saint-Sorlin.

Chutes, neige et bonnes rigolades étaient de mise durant le séjour.

En plus des activités de montagne, veillées et animations diverses leurs ont été proposées pour agrémenter le séjour. Il reste au groupe des souvenirs qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

À vos agendas ! Le prochain séjour proposé aux enfants se déroulera en février 2024. Pensez-y dès maintenant.





L'école primaire Charles Perrault

Depuis le courant de l'année scolaire 2022, nous sommes heureux du retour progressif à la normale puisque le protocole sanitaire a été allégé. Cela a permis à l'équipe enseignante d'organiser à nouveau des activités au sein de l'école, mais aussi en dehors. En voici quelques exemples non-exhaustifs.

- Avant la fin de l'année scolaire précédente, la gendarmerie est intervenue afin de sensibiliser les élèves de CM à la sécurité routière.
- Toutes les classes se sont aussi rendues à l'église afin de découvrir l'activité professionnelle assez méconnue du tailleur de pierres en charge de la rénovation de l'église de Yainville. Ce fut très enrichissant pour l'ensemble des élèves, mais aussi des enseignantes.
- Une rencontre sportive entre de nombreuses écoles du département a eu lieu après plusieurs séances d'entraînement pour la classe de CE2/CM1 et a permis de s'affronter amicalement au handball.
- Et bien entendu, les traditionnelles Olympiades, remise des prix et fête de l'école ont permis de terminer cette année dans la joie.





En cette nouvelle année scolaire, les effectifs sont de 92 élèves répartis en 4 classes.

Madame BASTIN est toujours en charge des maternelles assistée par Mesdames VEZZANI.

Madame TREHET remplace Madame DESCHAMPS en qualité de directrice et est l'enseignante des CP/CE1 avec Madame LARTIQUE le mardi (jour de décharge de direction).

Madame PENNA est titulaire de la classe de CE1/CE2/CM1 avec Madame DONNIO le vendredi et enfin, Madame MERIGUET est toujours fidèle au poste avec les CM1/CM2.

Depuis la rentrée de septembre, les activités scolaires ont repris le plus normalement possible en maintenant toutefois quelques mesures préventives comme le lavage de mains régulier et l'aération des locaux... mais certains microbes ont gagné du terrain lors du début de l'hiver !

• Spectacles de Noël, distribution de cadeaux, visite du père Noël ont donné l'occasion aux élèves de partir en vacances bien gâtés et aussi bien excités... les vacances étaient bien méritées.

Différents projets sont prévus tout au long de l'année

• Les plus grands sont déjà sortis pour effectuer la visite du musée de la Corderie Valois.

• Comme tous les ans, le projet « école et cinéma » permet à toute l'école (sauf les petits et moyens) de se rendre à Caudebec pour la projection de trois films en fonction du niveau de classe.

• Nous avons également la chance de voir intervenir le Conservatoire en septembre pour découvrir des instruments.

• La bibliothèque propose également à toute l'école des écoutes de contes et un accès chaque lundi aux ouvrages pour enfants.

• Pour le 11 novembre, l'équipe enseignante a décidé de se lier à la municipalité afin de faire participer tous les enfants de l'école à la cérémonie commémorative. En amont, ils ont travaillé sur le monument aux morts, la Marseillaise... en fonction de leur âge.



Chez Guy de Maupassant



leurs enseignantes. Là encore, la municipalité peut s'honorer du choix offert pour les enfants et les élèves en apprentissage lecture : les romans, les B.D., les revues, les séries, les ouvrages documentaires accompagnent les jeunes lecteurs de la maternelle au CM2. Pour leur imaginaire, des contes leur sont proposés plusieurs fois par an dans la bibliothèque. Un enfant passe de sa préhistoire à son histoire quand il apprend à lire et à écrire. Les abonnements de revues, de magazines sont renouvelés, créés ou poursuivis pour les lecteurs adultes ; les acquisitions de nouveautés touchant tous les thèmes de livres sont fréquentes, les nouveaux auteurs comme ceux récompensés par un prix sont à votre disposition dans nos rayonnages. La lecture est un bienfait pour la santé. Elle nous rend plus empathiques en nous invitant à ressentir les émotions de l'auteur ou des personnages d'une histoire. Elle développe notre capacité à mieux comprendre la position de l'autre. La lecture a beau être une activité solitaire, elle contribue à

Avec l'expérience des précédentes années troublées par le coronavirus, chacun d'entre nous a pu prendre conscience de ce qui est essentiel. Dans cet essentiel ressenti différemment par chacun, je souhaite que la lecture en représente une part nous permettant de réaliser ou de confirmer le plaisir et la liberté qu'elle nous offre. Dans votre bibliothèque, vous bénéficiez d'un grand choix de genres de lectures, d'auteurs, de supports d'information... Vos enfants connaissent la bibliothèque pour la fréquenter régulièrement chaque semaine avec

développer notre intelligence émotionnelle et nos capacités altruistes comme le goût du partage d'une bonne histoire. Lire, c'est vivre des milliers de vies... Toutes, bénévoles amoureuses du livre, Sophie DELIMBEUF, Françoise DESPREZ, Cécile DIRIENZO, Mélanie FOUQUERAY-BIDAUX, Annie KOWALSKI et moi-même Anne-Marie DELMAS, nous vous invitons à passer du temps pour vous au sein de notre bibliothèque. Nous vous attendons avec un grand plaisir. N'oubliez surtout pas la plus belle phrase du monde : « Il était une fois... ». Très bonnes lectures !

Le Conservatoire du Val de Seine

Les Classes «CHAM» chantent pour le Téléthon

La section Classe à Horaires Aménagés Musique à dominante vocale (CHAM) du collège Charcot du Trait était présente à Yainville le 25 novembre dernier pour ouvrir un week-end rempli d'animations organisé par la MJAC dans le cadre du Téléthon.

Cette section CHAM est une option proposée depuis presque 10 ans au collège du Trait qui permet dès la 6e de suivre pendant le temps scolaire un enseignement musical spécialisé sur le chant.

Ce dispositif existe par un partenariat entre le collège et le Conservatoire du Val de Seine, grâce au soutien des villes de Yainville, du Trait et de Sainte Marguerite sur Duclair.

Chaque année, les élèves de cette section participent à des projets artistiques différents et pour 2023, c'est un échange avec une classe chorale venue de PESARO en Italie qui est organisé.

Ainsi, dans un premier temps, ces élèves italiens viendront en France, notamment à Yainville pour un concert le 9 mars, puis ce sera au tour des élèves CHAM (de la 5^e à la 3^e) du collège Charcot de se rendre en Italie entre le 1^{er} et le 6 mai.

Vous pourrez également retrouver le Conservatoire du Val de Seine avec une audition des orchestres juniors accompagnés des classes de danse jazz

au Foyer municipal Jean-Louis Claudet le 25 mars et avec plusieurs animations musicales le 18 juin dans le cadre de l'Armada.

Retrouvez toute l'actualité du Conservatoire sur sa page facebook.



Les Chats bottés



- Fête de l'école : nombreux jeux pour les petits et grands, nombreux lots pour tous. Ambiance assurée avec le Flashmob préparé par les enfants et leurs enseignantes !

L'association des parents d'élèves « Les Chats bottés », créée en 2019, a pour but l'organisation d'événements divers (marché de Noël, tombola, fête de l'école...) au profit de l'école Charles Perrault de Yainville.

Les bénéfices engendrés par les manifestations ont permis l'achat pour toutes les classes de l'école de jeux de société, puzzles, jeux de réflexion, livres... pour apprendre en s'amusant et passer de bons moments de convivialité entre copains !

Présidente : Delphine TAFFOREAU, Trésorière : Stella RENAULT,

Trésorière adjointe : Céline ROUSSEAU, Secrétaire : Claire MACRÉ

Contact : leschatsbottes76@gmail.com • Groupe Facebook « Les Chats Bottés »



- Journée « Jeux et Carnaval à l'école » se terminant par un goûter.

ALLOCATIONS SCOLAIRES 2022-2023

Le montant de la bourse communale pour frais d'études attribuée aux enfants de la commune justifiant pour l'année scolaire 2022-2023 d'une inscription dans un établissement secondaire s'élève à :

- 165€ par élève fréquentant le CES Charcot du Trait, dont 89€ au titre de la prise en charge d'une partie du montant de l'abonnement aux transports scolaires
- 165€ par élève âgé de moins de 16 ans à la date de la rentrée scolaire et fréquentant un établissement secondaire technique, spécialisé ou autre.

ALLOCATION POUR VOYAGES SCOLAIRES OU D'ÉTUDES 2022

Une aide forfaitaire annuelle de 115€ par enfant est accordée aux familles domiciliées à Yainville qui déposeront en mairie une demande d'aide au financement d'un séjour organisé pour leur enfant à charge, dans le cadre de sa scolarité ou de ses études à l'exclusion des voyages organisés dans le cadre scolaire primaire (écoles maternelle et élémentaire) pour lesquels la commune de Yainville est déjà l'un des principaux financeurs.

Cette aide est consentie pour tout séjour d'une durée minimum de 4 jours dans la limite des frais engagés par année civile.

OBLIGATION DE RECENSEMENT AU SERVICE NATIONAL

Nous rappelons aux jeunes gens (filles et garçons), qu'ils doivent obligatoirement se faire recenser, dans le mois de leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile. Cette démarche, qui peut être effectuée par le représentant légal, permet :

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense ;
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de dix-huit ans ;
- de s'inscrire à divers examens et concours (BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le 09 70 84 51 51 ou l'adresse mail suivante : csnj-rouen.contact.fct@intra.def.gouv.fr

293 adhérents à la Maison des Jeunes et d'Animation Culturelle pour 2022

Merci à tous ceux qui nous font confiance



Le bureau se compose comme suit :

- Président : Yves GUILLOUET
- Trésorière : Sylvie CLEPOINT
- Secrétaire : Marie-Noëlle BUREL

Une équipe pour vous accueillir :

Directeur MJAC : Jean Philippe BROCHARD,
Secrétariat comptabilité : Stella RENAULT,
Directrice Ados/Atelier multimédia : Laetitia BOITTOUT,
Accueil garderie périscolaire et animation des mercredis : Corentin LIMARE, Lucie LAINÉ et Alexie LEMARCIE.



Nous avons connu cette année une hausse de 20% du nombre d'adhérents.

Centres de loisirs

Des accueils de loisirs ont été proposés pour chaque période de vacances scolaires des mois de février, de juillet, d'août et d'octobre comportant des projets, des sorties et des activités pour chaque tranche d'âge : 6-12 ans et 13-17 ans.

Les activités 2022

Ateliers Danse animés à titre salarié par Chantal DENIS :

Danse enfant 5/6 ans : 11 élèves

Danse enfants 7/10 ans : 18 élèves

Danse Jeunes 11/16 ans : 13 élèves

Danse Adultes confirmés : 10 participants

Danse Adultes débutants : 8 participants

Danse Country : 22 participants

Renforcement musculaire (3 cours) :

47 participants

Stretching : 16 participants

Atelier Yoga animé à titre bénévole par Annie GUERILLON



Moment de détente très apprécié, 35 adhérents fréquentent régulièrement l'activité.

Atelier gym/fitness animé à titre salarié par Thérèse LEGROS compte 7 élèves en fitness et 11 élèves pour la gym douce.

Les mercredis créatifs

Accueil de loisirs le mercredi en journée de 8h30 à 17h30. Les mercredis créatifs comptent 16 enfants inscrits et une moyenne de 7 enfants présents.

La garderie périscolaire 3/12 ans

La garderie fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7h30 à 8h30 à la salle BCD école élémentaire de Yainville et le soir de 16h à 18h30 à la Maison des Jeunes. 38 enfants inscrits, dont 6 en maternelle

Le foyer ados

C'est un endroit où il fait bon vivre et où on peut échanger et se divertir librement. Il fonctionne à l'année avec un accueil tous les soirs, le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires. En complément des activités de loisirs classiques, viennent se greffer des minis projets.





- Notez sur vos agendas 2023**
- Défilé et soirée Carnaval : samedi 11 mars
 - Parade de l'Armada : dimanche 18 juin
 - Gala de danse : vendredi 23 juin
 - Semaine bleue : mercredi 4 octobre
 - Téléthon : samedi 25 novembre



La MJAC pratique

Horaires d'ouverture au public :

Lundi
de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00

Mardi
de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00

Mercredi
de 10h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00

Jeudi
de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00

Vendredi
de 9h00 à 11h30 / 14h00 à 19h00

Samedi de 14h00 à 18h00



Comité des Fêtes de Yainville - Manifestations 2022



Feu de Saint-Jean

Le 10 juin 2022, les Yainvillais et les habitants des alentours se sont réunis autour du traditionnel feu de la Saint-Jean. Tous ont pu admirer le feu d'artifice avant l'embrasement de la pyramide en bois.

Des animations étaient simultanément proposées par la troupe « Freyi Art ». Un grand smiley avait été déposé sur le sommet du bûcher.

Le public était présent en nombre. Tout le monde s'est restauré à la buvette et a dansé jusqu'à l'embrasement du feu vers 23 h.

Sainte-Madeleine

La fête de la Sainte Madeleine s'est déroulée du 22 au 24 juillet 2022. Les festivités ont débuté le vendredi 22 juillet après-midi pour les enfants avec le concours de pétanque au terrain du bac. Dans la soirée, la fête foraine a drainé beaucoup d'enfants et la Retraite aux Flambeaux à 22 h, entraînée par les majorettes « Étoile d'Or 1 », a déambulé dans les rues de Yainville. Chaque participant s'est vu offrir des tickets de manèges.

Le samedi après-midi fut réservé au tournoi de pétanque pour les adultes. Le samedi soir, vers 23 h, le feu d'artifice orchestré par « FP Artifice » a été tiré pour le plaisir de tous et a été suivi du concert « Air Trio ». Le dimanche, les exposants de la traditionnelle Foire

à tout étaient présents sur le terrain du Champ de foire. Un repas champêtre, notamment composé de cochon de lait rôti, avait été préparé par le traiteur de Yainville et servi à proximité pour le déjeuner. Pour clôturer ces animations, de nombreux spectateurs sont venus applaudir le groupe « Flash Gordon » que le Comité des fêtes avait sollicité.

Le président du Comité des fêtes remercie tous ses bénévoles pour leur investissement dans toutes les manifestations ainsi que Madame le Maire de Yainville, les services techniques communaux, l'association, la Pétanque Yainvillaise, la MJAC, la boulangerie de Mme DUHAMEL et la boucherie de M. PATOUX.





L'année 2022 au Yainville-Le Trait Tennis Club



Cette année, le Yainville-Le Trait TC compte 122 adhérents qui peuvent bénéficier tout au long de l'année des cours collectifs dispensés par M. Tristan SOURIS moniteur diplômé d'état : mini-tennis pour les plus jeunes, école de tennis, entraînement d'équipes pour les compétiteurs, initiation pour les débutants adultes ou perfectionnement pour les joueurs confirmés.

Il est aussi possible de participer à des stages organisés par Tristan pendant les vacances scolaires de Toussaint, Pâques et juillet.

Dans notre souci d'allier convivialité et compétition que ce soit pour les jeunes ou pour les adultes en organisant de nombreuses animations, des tournois et en participant aux différents championnats par équipes, nous avons depuis octobre engagé un jeune en service civique.

Compétitions par équipes

- Lors du championnat de printemps : le club a inscrit 3 équipes hommes une en RM3, deux en DM4. Elles ont fini respectivement 2^e, 3^e et 3^e. L'équipe hommes + 35 a terminé 2^e en D4.

- Chez les jeunes, une équipe mixte 8-10 ans cette saison a terminé 4^e. Pour les garçons, il y a eu une équipe 11/12 en D5 qui a fini 5^e.

- Le championnat hiver a subi une refonte de la part de la ligue et maintenant il ne reste que la championnat senior+ avec 7 rencontres au lieu de 5 : les équipes dames et messieurs, toutes les deux en D1, ont fini respectivement 2^e et 4^e de leurs poules.

Tournois et compétitions individuelles

- En janvier, se sont déroulés les championnats individuels du secteur.

- Le tournoi jeune s'est déroulé du 29 janvier au 11 février. Les participants au nombre de 29 avaient entre 12 et 16 ans. En même temps ont eu lieu les tournois + 35 et + 45 (35 inscrits), le + 45 a été remporté par M. Yan MAGUET de Yainville-Le Trait TC.

- Les tournois d'été seniors (63 participants) et seniors + (12) se sont déroulés du 10 au 26 juin 2019, victoire de Ludovic CRAMPON 3/6 (Bois-Guillaume) en seniors et de Yan MAGUET (YLTC) en seniors +.

- Le tournoi open d'hiver seniors s'est déroulé du 25 novembre au 11 décembre. Il a compté 122 participants : victoire de Marie-Dominique LARRAS 2/6 du RUC face à Charlotte MAUREY 3/6 du Neubourg et de Marc-Antoine GAILLARD - 15 de Bois-Guillaume face à Robin BAILLY 0 de Bois-Guillaume.



La vie du club

- Le club a participé à «Opération tennis à l'école, cycle 2» avec les écoles du Trait et l'école de Jumièges (mai-juin-novembre). Pour l'école de Yainville, ça sera pour mai-juin 2023.

La convention signée avec le collège Commandant Charcot du Trait pour assurer 1h30 de cours tennis dans le cadre UNSS n'a pas été renouvelée en septembre (changement d'enseignant au collège).

- Le vendredi 10 juin pour l'ouverture du tournoi, nous avons accueilli la chorale du collège Commandant Charcot du Trait pour



un concert, organisé une tombola et vendu des gâteaux au profit de l'association Solidarité Ukraine Normandie. Cette manifestation a rencontré un franc succès et 505 € ont été remis à l'association.

- Fin juin, pour clore le tournoi et la saison sportive, tous les joueurs ayant participé aux matchs par équipes étaient conviés à un barbecue offert par le club.

- Cette année, nous avons tenu à remettre l'accent sur deux actions caritatives mises entre parenthèses pendant la crise sanitaire : les Balles Roses au profit de la recherche contre le cancer du sein et le Téléthon.

Les **Balles Roses** se sont déroulées le samedi 8 octobre. Deux activités étaient proposées : tennis et marche organisée en collaboration avec la commune de Jumièges, ainsi que des ventes de produits régionaux, de crêpes, de pin's et de petits rosiers roses. Un stand de la Ligue contre le cancer a permis de sensibiliser au dépistage et à l'autopalpation. 50 marcheurs, confirmés (circuit de 12 km) ou non (circuit de 8 km) ont profité d'une météo clémente pendant que quelques seniors jouaient aux cartes dans le club house. Partis de Yainville, où chacun a reçu un parapluie rose offert par la municipalité de Yainville, ils ont rejoint Jumièges où une pause a permis de recharger les batteries avant de reprendre le chemin du retour.

L'après-midi s'est achevé par un moment de convivialité : crêpes et boissons, en présence de

M. LESEUL, député, Mme DELSOLE, maire de Yainville, M. DELALANDRE, maire de Jumièges, M. KAZMIERCZAK, 1^{er} adjoint de Yainville, Mme LAGUERRE, 1^{er} adjoint de Jumièges.

En soirée, les joueurs de tennis se sont rencontrés dans un tournoi de doubles, tous pour apporter leur contribution à cette noble cause. Le YLTC remercie tous les participants ainsi que M. CREVEL Pascal (producteur de fruits), M. JAFFREZIC Yvan (crêpes), Carrefour Market Duclair (barres de céréales) Carrefour Market Le Trait (les fruits), APPBAR (rosiers) et les municipalités de Yainville et Jumièges.

Cette journée nous a permis de récolter 931 € intégralement reversés au centre Henri Becquerel de Rouen, au profit de la recherche contre le cancer du sein.

Pour le **Téléthon**, nous avons renoué avec la soirée tournoi de doubles, repas et tombola le 18 novembre. Et comme avant la crise sanitaire, les adhérents ont répondu présent. Cette soirée, nous a permis d'amener un chèque de 620 € lors du téléthon organisé par la MJAC de Yainville.

- Le 14 décembre, les jeunes ont participé aux animations de Noël proposées par Tristan et Romain, avant de faire un goûter tous ensemble et de recevoir un sachet de bonbons.

Pour l'année 2023, nous souhaitons poursuivre nos actions caritatives, encourager la compétition sans oublier le tennis loisir. Très bonne saison sportive 2023 à tous.



Football de la Boucle de Seine Saison 2022/2023

227 licenciés cette saison 2022/2023, **15 équipes**, dont 11 équipes de jeunes (2 équipes féminines), 3 équipes seniors et une équipe foot adapté (avec l'ESSOR de Yainville). 39 encadrants (éducateurs, dirigeants, arbitre et membres du comité directeur) œuvrent toute la semaine comme le nouveau président, Christophe AGNÈS, récemment élu. Un grand merci à notre ancien président et actuel président d'honneur Jean-François LAMBERT qui aura passé 20 ans à la présidence ainsi qu'à

Christian DEUIL, vice-président, présent à ses côtés pendant toutes ces années. Le FBS intervient au niveau des écoles primaires de Jumièges et de Yainville, et propose toujours des stages pendant les vacances de la Toussaint et de Pâques. Il organise des tournois, dont un tournoi féminin, qui a vu le jour en juin 2022. Le club a obtenu à nouveau le label jeunes Bronze FFF pour 3 années à venir (2022-2025), label qui récompense le travail fait au sein de l'association.

Le club accueille également 3 jeunes en service civique, dont 2 issus de la Boucle de la Seine.



• U13



• U7



• Première



• U11



• U15

Le site du football de la Boucle de Seine : vous pouvez retrouver les convocations, les classements, les résultats, l'actualité du club, etc.
<http://boucledesaine.footeo.com>
 Page Facebook du Football de la Boucle de Seine
 Email : 549964@lfnfoot.com



• U17F



• U14F



• U9



• U18

Judo en Seine

Une année marquée par le congé de maternité de notre professeur Manon, devenue maman d'un petit garçon.

Faute de trouver un remplaçant diplômé, Patrick, papa de Manon a remis son kimono dès janvier, mais avec quelques incertitudes.

Judo en Seine, ce sont 114 licenciés actuellement, dont 23 pratiquants le judo à Yainville - Le Trait :

• 10 – de 11 ans • 9 – de 12 ans • 4 + de 30 ans • 5 minimes • cadets participent au moins à un entraînement par semaine au Dojo de Canteleu.

Théo G., notre jeune arbitre départemental et

Lucien N. ont réussi l'épreuve : Kata en juin dernier.

Il leur faut maintenant réussir le test d'efficacité en compétitions (2 victoires chacun).

Nous invitons les parents à prendre la main de leur enfant pour qu'il s'initie au judo, à la salle des Sports de Yainville tous les jeudis dès 17 h et également le samedi à la salle Léo Lagrange au Trait dès 10 h.

« Venez avec votre enfant, nous nous occuperons du reste ».



PORTES OUVERTES DE JANVIER À JUIN 2023

NB : un très grand merci à notre futur retraité Philippe qui nous a accompagnés pendant toutes ces années.

La Pétanque yainvillaise



Une année 2022 couronnée de succès

Après les années perturbées en raison de la pandémie du covid, nous constatons une progression régulière de nos effectifs, composés de 63 licenciés. Il faut souligner l'excellente saison réalisée par nos joueurs sur le plan sportif avec les résultats suivants :

- Défaite au 4^e tour de la coupe de France,
- Accès aux 1/2 finales de la coupe de Seine-Maritime,
- La 1^{re} place de nos 2 équipes en championnat des clubs de 3^e division et leur montée en 2^e division,
- Également le 8^e place du championnat des + de 55 ans du secteur Rouennais,
- Présence dans les concours nationaux ; Blangy sur Bresles, Amiens, Avranches, Évreux, Rouen et Ploudalmezeau en Bretagne,
- Déplacement également dans les grands prix des villes de Saint Valéry en Caux, Pavilly, Cany Barville.

Nous remercions tous les bénévoles du club qui se sont investis lors des concours rassemblant plusieurs équipes sur notre site près du bac ainsi que l'aide apportée par les employés communaux.

Nous tenons à souligner la subvention octroyée chaque année par la municipalité de Yainville et le soutien de nos commerçants locaux.

Comme chaque année à l'occasion de la fête de la Sainte-Madeleine, notre traditionnel rendez-vous avec les jeunes enfants de la commune, nous organisons avec l'aide de la MJAC des jeux boules, mulky et autres, qui ont été malheureusement perturbés par la pluie en fin d'après-midi. Ensuite, nous avons procédé à la remise des récompenses habituelles aux 44 jeunes présents.

Le samedi, le concours ouvert à tous, a enregistré 50 doublettes présentes.

La Pétanque Yainvillaise vous souhaite une très bonne année 2023.

USLTY Basket Le Trait Yainville



Cette année, notre club fête ses 100 ans d'existence. Nous remercions nos bénévoles ainsi que nos licenciés pour faire perdurer le club et son histoire. Nos valeurs ont été transmises de génération en génération. Respect, famille, convivialité sont nos maîtres-mots. Nous sommes un des plus anciens clubs de France, nous sommes une grande famille rassemblée grâce à ce sport magnifique qu'est le basket.

Vous pouvez nous contacter sur Facebook : Union sportive Le Trait Yainville ou sur Instagram : uslty_basket
Vous retrouverez toutes nos actualités sur nos réseaux sociaux.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Jean PONSART (président) : 06 71 29 65 88
Morgan BAVEUX (correspondante) : 06 48 04 66 16

« Si tu aimes le basket ou alors si tu veux le découvrir, n'hésite surtout pas ! Contacte-nous ! Nous saurons t'accueillir comme il se doit ».

Association des Jardins Ouvriers

La saison 2022 a été tout à fait satisfaisante pour nos jardiniers Yainvillais en dépit d'une météo capricieuse : un début de saison très pluvieux, mais qui a aidé pour la sécheresse venue s'installer par la suite. Le soin et le temps apportés par nos jardiniers à leurs potagers ont permis de récolter de beaux légumes, carottes, tomates, courgettes, pommes de terre, haricots... Et pour certains chanceux, des fruits comme des melons, groseilles, framboises, cassis... Nous avons effectué des achats et des travaux cette année : brouettes, toiture de cabane, réparation des clôtures, réfection de la porte du bâtiment à l'entrée.

L'association se félicite de l'arrivée de nouveaux jardiniers. Le jardinage reste pour tous essentiellement un moment de loisir, qui permet de rencontrer des amis, de discuter, d'échanger ses connaissances et surtout de se maintenir en forme. Pour le problème des vols récurrent, l'association envisage la mise en place de caméras. Des parcelles sont toujours disponibles pour ceux et celles qui le souhaiteraient.

Pour tout renseignement, contacter le 06 21 69 68 55.

Le bureau vous souhaite une bonne année 2023.



Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.



Banque Alimentaire
de Rouen et sa Région



Collecte des
31 mars,
1 et 2 avril 2023.

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

dont la publication est autorisée

Loucas DAUSSY, le 19 février
Roxanne HY, le 22 mars
Mylian RÉALI, le 5 avril
Camille CANNEVIÈRE, le 7 juillet
Malone BEAUFILS, le 14 septembre
Sohan HORN, le 24 novembre

DÉCÈS

Odile PERRIER, le 14 février
Solange DORIN, le 16 février
Edwige DUHAMEL, le 3 mars
Lydie BIARD, le 5 avril
Alain AUBE, le 20 avril
Suzanne ARSON, le 24 juin
Roger CARPENTIER, le 6 novembre

MARIAGES

Benoit VATINEL et Séverine FOUTREL, le 4 juin
Kelan-Arezki AREZKI et Dana TAZROUT, le 9 juillet
Thierno FAYE et Catherine LEBLOND, le 11 juillet
Éric MALANDAIN et Sarah PIOTROWSKI, le 6 août

CCAS Bons d'achat de fin d'année

Fin 2022, ce sont 223 Yainvillais (âgés de 65 ans ou plus au 31 décembre et domiciliés dans la commune depuis plus de 6 mois) qui ont pu bénéficier chacun d'un bon d'achat de 40€, octroyé par le Centre Communal d'Action Sociale, à utiliser chez certains commerçants yainvillais. Cela représente un montant total de 8920€ qui a contribué, souhaitons-le, au bien-être de nos aînés.

Bienvenue Père Noël !

C'est avec un très grand plaisir que les enfants de Yainville, petits et grands, ont retrouvé cette année le Père Noël, lequel tout de rouge vêtu, a suivi la distribution des jouets qu'ils avaient commandés. Avant sa venue, ils ont assisté à la représentation « L'Arc-en-ciel des couleurs » donnée par Gilles PICARD et son fils et participé en riant, applaudissant et en montant sur scène. La MJAC a, cette année encore, fait le bon choix, le spectacle a été apprécié, merci à toute son équipe.

Après les applaudissements mérités, l'attente était à son comble... Où est le Père Noël ? La chanson

« Petit Papa Noël » a accompagné le pas lent du vieux bonhomme Noël au grand bonheur des tout petits. Les conseillers municipaux et les enseignantes présentes se sont fait une joie de distribuer chaque jouet pour aider le Père Noël. Madame le Maire et ses conseillers sont toujours heureux de cette trêve de Noël pour la joie qu'elle apporte aux plus jeunes et le plaisir des plus âgés.

Souhaitons-nous et œuvrons pour une année 2023 plus douce. À l'année prochaine Père Noël !





• Dépôt de gerbe le 8 mai.



• Défilé du 8 mai.



• Le porte-drapeau du 11 nov.

• LE BUREAU •

Président :
Charles DUHAZÉ
tél. 06 36 16 14 31

Secrétaire et trésorier :
Jean MOUROT
tél. 02 35 37 95 90

Porte-drapeau :
Marcel COUTURIER
(remplaçant :
Bruno CAPOU)

UNC Anciens combattants ou patriotes ?

Dès la guerre de 1870-1871, se sont créées des regroupements d'anciens soldats, réformés et/ou mutilés. En 1917, naissait l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants (UF) fondue ensuite dans l'Union française des associations de combattants (UFAC) et, après l'armistice, en 1918-1919, l'Union nationale des combattants (UNC) à laquelle l'association yainvillaise fondée par Marcel LANDRIN et Jean AUGER, en novembre 1981, a décidé d'adhérer. Notre association, désormais, porte mal son nom. Les quelques anciens appelés envoyés autrefois en Afrique du Nord et qui en constituent désormais le noyau n'ont pas tous vraiment combattu, quand bien même ils ont frôlé la mort. Indépendamment de ces associations et de celles qui se sont succédé depuis, un organisme officiel a pris en charge l'ensemble des anciens combattants, validant notamment leur statut : l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). C'est lui qui préside à nos quêtes du Bleu et de France, dont 50% sont consacrés à l'action sociale en faveur des anciens combattants, blessés, victimes de guerre et de terrorisme, pupilles de la Nation et de leur famille, et 33% à l'organisation des manifestations de mémoire.

C'est d'ailleurs là que se justifie notre existence au moment de la disparition progressive de nos adhérents. Alors qu'une guerre impensable se déroule depuis des mois à notre porte, il est bon de rappeler le sacrifice de ceux qui, jadis, ont donné leur vie pour le Pays. Si le nationalisme chauvin est porteur d'orages, l'amour de son pays, le vrai patriotisme, est le ciment qui nous unit, au-delà de nos différences et de nos divergences. C'est pourquoi nous nous retrouvons plusieurs fois par an devant notre monument aux morts pour entretenir le souvenir républicain inscrit sur notre nouveau drapeau et appelons, ceux qui le jugeraient utile, à nous rejoindre, hommes ou femmes, anciens soldats ou civils de toujours.

* * *

Avec un retard dû au COVID, nous avons tenu notre AG le 26 février 2022. À quelques-uns, le 19 mars, nous avons commémoré le cessez-le-feu en Algérie (une délégation nous a représentés le 5 décembre au rassemblement intercommunal de Bardouville).

Renouant avec notre tradition, le dimanche 8 mai, après avoir participé à la manifestation communale, nous avons organisé notre habituel repas convivial. Le vendredi 11 novembre, on a pu apprécier la présence au monument aux morts d'élèves de l'école primaire Charles Perrault accompagnée de leurs maîtresses, pour y chanter la Marseillaise. Après quoi, une quarantaine de convives ont pu profiter du repas préparé par notre traiteur Yainvillais et danser au son de la musique de nos sympathiques animateurs de « Paris-Guinguette ». Les quêtes pour le Bleu et de France nous ont permis de verser



• Le repas convivial du 11 nov.



• Allocution devant les élèves de l'école.

à l'ONAC 210,86€ pour l'année. Merci aux donateurs. Nous saluons pour finir la générosité de la commune dont la subvention nous permet non seulement de financer nos cérémonies patriotiques, mais encore de réunir à moindres frais les plus anciens de nos amis qui se sentent membres de la communauté yainvillaise et tiennent à célébrer ensemble ces moments mémoriels.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2022



DIPLÔME DE MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Échelon ARGENT pour 20 années de service

- Monsieur Cédric DRUEL, ajusteur-monteur Flexi France – Le Trait

Échelon ARGENT pour 20 années de service

- Monsieur Laurent MOULARD, technicien Sapien – La Vaupalière

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

REMISE DU DIPLÔME DE MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Échelon ARGENT pour 20 années de service

- Monsieur Dany GUINIOT, dockmaster Grand Port fluvio-maritime de l'axe Seine – Rouen

Échelon OR pour 35 années de service

- Monsieur Messaoud KHERCHOUCHE, responsable Études électriques Hasler Group – Nanterre



Téléthon 2022

Ainsi que de coutume à Yainville, nous précédon's le week-end du Téléthon national d'une semaine.

Il a eu lieu vendredi 25 et samedi 26 novembre 2022. La MJAC a été le maître d'œuvre des animations qui se sont déroulées dans Yainville. Beaucoup d'associations yainvillaises, de commerçants, et de Yainvillais répondent à l'appel de dons à cette occasion et font monter la cagnotte pour le Téléthon.

En premier lieu, le Conservatoire a régalaé le public



nombreux, d'un concert interprété par la classe CHAM (Classe à horaires aménagés musique) dans le Foyer municipal Jean-Louis Claudet.

Les 54 jeunes interprètes à suivre ce cursus débutent de la sixième, et ce, jusqu'à la troisième. Ils ont reçu des applaudissements bien mérités sous les yeux de leurs parents, de Madame le Maire et de Monsieur le Principal du collège.

Notre Téléthon se déroulant le 25 novembre, fête de la Sainte-Catherine, il était demandé aux Yainvillais de confectionner un superbe chapeau de « Catherinette », obligatoirement en vert (pour l'espoir) et jaune (pour la réussite), tradition désuète notoirement suivie à l'époque par les « petites mains » de Dior, Givenchy, Balmain... et par nombre de jeunes françaises ayant atteint l'âge de 25 ans sans être mariées ! Une quinzaine de participants (dont 4 messieurs !) représentaient cette animation.

Les actions choisies ont rencontré un beau succès : les crêpes d'Yvonne, le panier à peser, la tombola, la randonnée pédestre, le yoga, le stand du tricot,



les objets créatifs fabriqués et offerts par les bénévoles, la démonstration de danse indienne Bollywood et Country... et les repas moules-frites-saucisses très appréciés, ont contribué à augmenter la cagnotte. Une soirée dansante a joyeusement clôturé ce généreux week-end.

Tous les ans, grâce aux acteurs bénévoles qui font vivre ces animations, le don envoyé à l'AFM est chaque fois plus important, preuve de l'intérêt des Yainvillais et ce sont 3 500 € qui ont été reversés cette année. Merci à tous.

Club des Loisirs des retraités de Yainville



Le début d'année 2022 s'est trouvé un peu perturbé par la pandémie (galette des rois supprimée), mais nous avons tenu à garder le contact en maintenant notre présence lors des réunions du jeudi de 14h à 18h, en petit groupe, en nous protégeant.

- En janvier, nous avons procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration. Merci à Jean-Yves CREVEL qui, après 13 années de présidence, ne souhaitait pas se représenter. Le nouveau

bureau, présidé par Anne-Marie AVENEL, agit dans la continuité de ce qui a été entrepris : rompre l'isolement, proposer des animations et rassembler les retraités dans une ambiance chaleureuse.

- En mars, le repas montagnard a réuni 60 convives heureux de se retrouver enfin, après un long hiver marqué par la pandémie.

La croisière à Paris en avril (32 personnes) nous a redonné l'envie de sortir, puis le repas de l'Ascension en mai (56 convives) et le repas pique-nique en juin en bord de Seine (61 personnes), ont complété cette sensation que le plus dur était passé.

- En août, nous avons organisé un buffet froid (38 participants), avant de nous envoler pour Madère avec 24 voyageurs. Ce fut un voyage très réussi, une bouffée d'oxygène, où tout le groupe, en bonne ambiance, a découvert une île aux aspects très divers et apprécié un accueil convivial. Tout à fait dans l'esprit de notre club.



- En octobre, nous avons repris nos activités avec 59 adhérents au repas d'automne, en musique, suivi d'un après-midi dansant très réussi.

- En novembre, le repas harengs-pommes de terre a réuni 57 convives pour ce menu traditionnel de notre région, arrosé du vin festif de l'automne, le Beaujolais nouveau.

Les jeux Téléthon ont permis de récolter la somme de 85,50€ qui été remise à l'AFM. Nous remercions les joueurs participants et donateurs.

- En décembre, nous avons pu nous retrouver pour le repas de Noël animé avec le groupe folklorique normand « Le Bois d'Ennebourg ». Et c'est ainsi, pour terminer l'année, que les volontaires ont pu esquisser des danses oubliées en apprenant les pas d'autrefois dans une ambiance de fête.

Après cette année de retour à la normale, nous espérons pouvoir tenir nos prévisions d'animation pour la prochaine année, en vous souhaitant une bonne santé à tous. Bonne année 2023 !

Prenez toujours soin de vous et de votre entourage et surtout : Gardez le moral !

Jeunes retraités, rejoignez-nous ; vous ne le regretterez pas !

« Fleurissons la Seine-Maritime »

La commune de Yainville a reçu les félicitations du jury venant récompenser les efforts consentis par la municipalité et le personnel communal, en matière de fleurissement. Madame et Monsieur Philippe LESAGE, domiciliés 5 résidence des Portes Mainberte ont également été distingués par ce jury qui leur a décerné un Prix d'honneur dans la 1^{ère} catégorie : **Maison avec jardin visible de la rue.**

Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur contribution à l'embellissement de notre village. La cérémonie de remise des Prix et des diplômes s'est tenue à l'Hôtel du Département le samedi 26 novembre.

- Mme et M. LESAGE et Marie-Éliane CLAUDET, conseillère municipale responsable de la commission « Fleurissement ».



Semaine Bleue

Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine des Personnes âgées, la Maison des Jeunes a proposé plusieurs animations dans la commune : séance de yoga sur chaise, découverte de la gym douce et traditionnel repas le mercredi 5 octobre 2022. Ce repas, servi bénévolement par des jeunes adolescents fréquentant la MJAC, s'est tenu au Foyer municipal Jean-Louis Claudet, suivi du défilé intergénérationnel. Plus d'une centaine de convives étaient présents au repas qui a reçu comme chaque année un très bon accueil et se révèle être un moment fort de partage et de bonne humeur. En fin d'après-midi, nombreux étaient les spectateurs venus apprécier le défilé intergénérationnel sur le thème « Changeons le regard sur nos anciens ».

Anciens, enfants, personnes en situation de handicap travaillent ensemble à ce spectacle afin de proposer différents tableaux, en essayant toujours d'y apporter une touche humoristique.

Remercions les acteurs de ce défilé pour le bonheur et la joie de vivre qu'ils apportent au plus grand nombre.



Aux souvenirs de nos ancêtres



Après deux ans de restriction à cause du Covid-19, l'écomusée a ouvert à nouveau ses portes cette année. Le thème portait sur les anciens jeux d'extérieur.

Nous avons été ouverts chaque dimanche de mai à fin août, avec un nombre total de 150 visiteurs. Ils étaient tous heureux et contents de revivre leur enfance à travers les jeux exposés. Nous avons partagé avec eux de bons moments faits de souvenirs et d'anecdotes.

Avec nous, les gens ne s'ennuient pas. Nous

sommes une association très conviviale et très chaleureuse. Au travers du thème exposé, nous essayons de faire participer les personnes, soit en leur posant des questions, soit en leur rappelant des moments qu'ils ont vécus avec ces jeux.

L'association a participé au marché de Noël à Hénouville les 3 et 4 décembre 2022. Nous avons exposé des anciens jeux et fait participer les gens au jeu des ciseaux. La somme récoltée était destinée au Niger. Nous étions même costumés en Normands.

Pour 2023, nous resterons sur le même thème avec quelques changements, en espérant accueillir encore plus de visiteurs.

L'ouverture se fera le premier dimanche de mai jusqu'au dernier dimanche d'août de 14h30 à 18h.

L'écomusée étant fermé de septembre à fin avril, les personnes qui voudraient néanmoins le visiter pendant cette période peuvent nous contacter au 06 31 46 89 39.



Manifestations 2023

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1 <i>Jour de l'An</i>	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1
L 2	J 2	J 2 Repas Carnaval Club des Loisirs	D 2	M 2	V 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3 Tournoi FBS
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8 <i>Commémoration 1945 Anc Comb</i>	J 8
L 9	J 9	J 9 Conservatoire Val de Seine	D 9 <i>Pâques Festival Spring Métropole</i>	M 9	V 9 Feu de Saint Jean
M 10 Voeux du maire, 18h	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10 Tournoi FBS
M 11	S 11	S 11 Carnaval MJAC	M 11	J 11	D 11 Tournoi FBS
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12
V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14
D 15 AG et Galette Club des loisirs	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15 Soirée Armada Club des Loisirs
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16
M 17	V 17	V 17 Loto FBS	L 17	M 17	S 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18 <i>Ascension Repas Club des Loisirs</i>	D 18 Armada
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19
V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23 Gala Danse MJAC
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24 Barbecue Pétanque
M 25	S 25 Mme LANOS	S 25 Conservatoire Val de Seine	M 25	J 25	D 25
J 26	D 26 Salon toutes collections	D 26	M 26	V 26	L 26
V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27
S 28 AG Anciens combattants	M 28	M 28	V 28	D 28 <i>Pentecôte</i>	M 28
D 29		M 29	S 29	L 29	J 29 Pique-nique Club des Loisirs
L 30		J 30	D 30	M 30	V 30
M 31		V 31		M 31	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 1 <i>Sortie Puy du Fou</i>	M 1	V 1 <i>Rentrée</i>	D 1	M 1 <i>Toussaint</i>	V 1
D 2 <i>Club des Loisirs</i>	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2
L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3
M 4	V 4	L 4	M 4 <i>Repas Semaine Bleue</i>	S 4	L 4
M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5
J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6
V 7	L 7	J 7	S 7 <i>Puces couturières</i>	M 7	J 7
S 8	M 8	V 8	D 8 <i>Mme LANOS</i>	M 8	V 8
D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9
L 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10
M 11	V 11	L 11	M 11	S 11 <i>Commémoration 1918 Anc Comb</i>	L 11
M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13
V 14 <i>Fête nationale Jeux MJAC / Comité des fêtes</i>	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14 <i>Repas de Noël Club des Loisirs</i>
S 15	M 15 <i>Assomption</i>	V 15	D 15 <i>Repas d'automne Club de Loisirs</i>	M 15	V 15
D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16 <i>Arbre de Noël communal</i>
L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17
M 18	V 18	L 18	M 18	S 18 <i>Salon des Arts</i>	L 18
M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20
V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21
S 22 <i>Sainte-Madeleine</i>	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22
D 23	M 23	S 23	L 23	J 23 <i>Harengs grillés Club des Loisirs</i>	S 23
L 24	J 24 <i>Repas Club des Loisirs</i>	D 24	M 24	V 24	D 24
M 25	V 25	L 25	M 25	S 25 <i>Téléthon</i>	L 25 <i>Noël</i>
M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
J 27	D 27	M 27	V 27 <i>Loto FBS</i>	L 27	M 27
V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28
S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29
D 30	M 30	S 30	L 30	J 30 <i>Jeux Téléthon Club des Loisirs</i>	S 30
L 31	J 31		M 31		D 31

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

- > Les ordures ménagères seront collectées **1 fois par semaine, le vendredi.**
- > Les déchets recyclables seront collectés **1 jeudi tous les 15 jours.**
- > Les déchets végétaux seront collectés **tous les jeudis de mars au 1^{er} décembre.**

Lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte peuvent être reportés (voir guide déchets de la MÉTROPOLE distribué début janvier).

CONSIGNES POUR BIEN TRIER

- > **Bac gris à couvercle VERT pour les ordures ménagères**

Strictement réservé aux ordures ménagères, à enfermer dans un sac avant de les déposer dans le bac.

- > **Bac gris à couvercle JAUNE pour les déchets recyclables**

Sont uniquement acceptés :

- les journaux, magazines, prospectus, papiers, les enveloppes y compris à fenêtre,
- les flaconnages plastiques, y compris les bouteilles d'huile, les flacons de mayonnaise, de ketchup,
- les briques alimentaires,
- les emballages en carton,
- les boîtes métalliques, aérosols, bidons et barquettes en aluminium.

Avant de déposer vos déchets recyclables dans le bac à couvercle JAUNE, en VRAC, pensez à faire les bons gestes !

- videz bien de leur contenu les emballages, sans les laver,
- compactez les bouteilles en plastique dans le sens de la hauteur et laissez les bouchons,
- ne déchirez pas les papiers en petits morceaux,
- pliez les cartons,
- les déchets recyclables ne doivent pas être emboîtés.

Ne pas mettre dans le bac, les déchets recyclables dans des sacs en plastique.

Pour les très grands cartons (de télévision, de meuble...), coupez-les en morceaux (environ 50 cm x 50 cm) ou déposez-les en déchetterie.

- > **Bac gris à couvercle MARRON pour les déchets végétaux**

Sont uniquement acceptés :

- les tontes de gazon
- les feuilles mortes
- les fleurs fanées, tailles de rosiers...

Sont collectés dans la limite de 400 litres maximum par collecte :

- soit le contenu de votre bac de 240 litres plus 2 sacs ou fagots,
- soit 5 sacs ou fagots.

Les tailles de haies et d'arbustes (inférieur à 10 cm de diamètre) sont à déposer à côté des bacs en fagots liés de maximum 1 mètre de long.

DÉCHETTERIE du TRAIT

zone d'activités Le Malaquis

- le lundi de 10 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45
 - du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 45
 - le samedi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45
- Fermée les dimanches et jours fériés.

DÉCHETTERIE de DUCLAIR

hameau des Monts

- lundi, vendredi de 9 h à 12 h et 15 h à 18 h,
 - mardi, mercredi, jeudi de 15 h à 18 h,
 - samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Fermée les dimanches et jours fériés.

Peuvent être apportés en déchetterie :

- les gravats inertes (tuiles, terre, aggrès, à l'exception du plâtre)
- les encombrants (canapés, meubles, literie, électroménager...)
- les déchets verts (tontes et tailles de jardin)
- le bois (planche, poutres, palettes)
- la ferraille (tous les métaux)
- les textiles ; les déchets toxiques (batteries, piles, huiles de vidange, aérosols pleins, peinture, liquide de refroidissement, amiante, colle)
- les cartons d'emballage
- le verre ; les journaux
- les déchets d'équipements électriques et électroniques
- les ampoules.

L'accès à la déchetterie est interdit aux véhicules de plus de 5,5 tonnes.

Pour plus d'informations : Allô Communauté 0800 021 021, le numéro vert de la Métropole 7 jours/7, 24h/24.

Calendrier de ramassage des déchets 2023

YAINVILLE

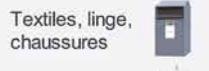


Ramassages devant chez vous



Jours fériés

Dépôt dans les conteneurs appropriés



Verre

Sortir les déchets la veille au soir.
Rentrer les bacs après le ramassage.

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Dans le contexte actuel de crise inflationniste et de sobriété énergétique, une réflexion sur l'organisation de la collecte des déchets végétaux est à l'étude. Les modalités futures seront précisées dans le courant du premier trimestre 2023. Une information spécifique sera alors diffusée.

HORAIRES DU PASSAGE D'EAU YAINVILLE - HEURTEAUVILLE

DU LUNDI AU SAMEDI
(pas de service les dimanches et jours fériés)

Yainville	Heurteauville
5 : 00	5 : 15
5 : 30	5 : 35
5 : 40	5 : 45
5 : 55	6 : 00
6 : 10	6 : 20
6 : 30	6 : 40
6 : 50	7 : 00
7 : 10	7 : 20
7 : 30	7 : 40
7 : 50	8 : 00
8 : 10	8 : 20
8 : 30	8 : 40
8 : 50	9 : 00
9 : 30	9 : 40
9 : 50	10 : 00
10 : 10	10 : 20
10 : 30	10 : 40
10 : 50	11 : 00
11 : 10	11 : 20
11 : 30	11 : 40
11 : 50	12 : 00
12 : 10	12 : 20
12 : 30	12 : 40
12 : 50	13 : 00
13 : 10	13 : 20
13 : 30	13 : 40
13 : 50	14 : 00
14 : 10	14 : 20
14 : 30	14 : 40
14 : 50	15 : 00
15 : 10	15 : 20
15 : 30	15 : 40
15 : 50	16 : 00
16 : 30	16 : 40
16 : 50	17 : 00
17 : 10	17 : 20
17 : 30	17 : 40
17 : 50	18 : 00
18 : 10	18 : 20
18 : 30	18 : 40
18 : 50	19 : 00
19 : 10	19 : 20
19 : 30	19 : 40
19 : 50	20 : 00
20 : 30	21 : 00
21 : 30	22 : 00
22 : 10	22 : 20

Service interrompu
de 9h05 à 9h25, de 16h05 à 16h25
et de 20h05 à 20h25.

76 Retrouvez toutes les Infos en direct
avec l'application : « 76 pocket »

HORAIRES DE PASSAGE DES CARS

Les horaires de la Ligne 530 (Rouen - Caudebec-en-Caux) sont disponibles en mairie ou sur internet à l'adresse suivante : www.mobiregion.net

RESTAURONS

L'Eglise Saint André

de Yainville

Faites un don à ce projet de restauration !

Vous êtes un particulier, un membre d'association, un élu ou un chef d'entreprise ? Vous souhaitez participer à la valorisation du patrimoine et vous engagez pour sa sauvegarde aux côtés de la Fondation du Patrimoine ?

Rendez-vous sur <https://www.fondation-patrimoine.org>

Pour 30 € : remerciement sur le bulletin municipal

Pour 50 € : accès à une visite de chantier

Pour 100 € : invitation à l'atelier de pierre de taille et /ou vitrail

Pour 500 € : Inscription sur la plaque des plus grands donateurs



RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 oct. 2014 modifié par l'arrêté préfectoral du 16 oct. 2017.

Article 6 : Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits en provenance d'appareils de télévision, de radiodiffusion, de diffusion de musique amplifiée, d'instruments de musique ou autres appareils ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux. En outre, les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

Article 7 : Les activités bruyantes, effectuées par les particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils

tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnière, compresseurs à air ou haute pression... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h ; les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Article 8 : Les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par le règlement sanitaire départemental. Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants cancérigènes.

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée pour un particulier.

Des solutions alternatives existent :

- le compostage, la Métropole propose plusieurs modèles de composteurs à moindre coût
- la collecte en porte à porte,
- le broyage et le paillage,
- le dépôt en déchetterie.

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le balayage des caniveaux communaux est assuré par l'entreprise VEOLIA PROPLETE le deuxième mercredi de chaque mois sur toute la commune. Ce jour-là, les habitants sont invités à déplacer leurs véhicules afin de faciliter les travaux de balayage.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats (arrêté du 23/09/99 du Code rural). Nous vous remercions de bien vouloir veiller au respect de cette disposition, sachant que nous pourrions être amenés, en cas de manquements répétés, à la mise en fourrière des animaux se trouvant en état de divagation.

CIRCULATION DES QUADS ET ENGINS MOTORISÉS EN FORÊT ET DANS LES ESPACES NATURELS

La forêt est un lieu de détente et de loisirs incontournable : recherche d'un cadre naturel, de quiétude, d'aménagements d'accueil du public. Dans tous les cas, l'accueil du public en forêt doit être respectueux du milieu naturel. Or la pratique des sports motorisés (quads, 4X4, moto-cross) en milieu naturel est toujours source de bruit, de dégradations des sols et des milieux, de perturbation de la faune sauvage et souvent de danger pour les autres usagers. Il s'est donc avéré nécessaire devant la recrudescence de telles pratiques de les réglementer (Code forestier, circulaire du Ministère de l'écologie

et du développement durable du 06/09/05).

Ainsi, la circulation des engins à moteur n'est autorisée que sur les routes nationales, départementales, communales, chemins ruraux et voies privées dès lors qu'ils sont carrossables par un véhicule de tourisme et qu'il n'y pas de panneau d'interdiction, barrière ou autre dispositif. Dans les autres cas, l'utilisation de tels engins est formellement proscrite. En cas d'infraction à la législation, c'est le conducteur, responsable de son véhicule, qui sera verbalisé ou poursuivi.



MAIRIE

MAIRIE